



AMÉNAGEMENT & VOIRIE, POLITIQUE DE LA VILLE

Point sur les travaux d'aménagement du secteur Corderie-Cité-Maupas à Limoges

Le projet de réaménagement qui comprend la réfection globale du boulevard de la Corderie s'inscrit dans la requalification du secteur Corderie-Cité-Maupas, qui a fait l'objet d'une concertation préalable du 31 juillet au 30 septembre 2023.

Publié le 15 Novembre 2024

Ce projet vise à revaloriser cette zone à forte valeur patrimoniale, à proximité de la cathédrale Saint-Étienne.

Les objectifs d'aménagement

Un diagnostic préalable réalisé par Limoges Métropole a permis d'identifier les points faibles à corriger, tels que :

- > de grandes emprises dédiées à la voiture,
- > des voies et trottoirs en mauvais état,
- > une profusion du marquage au sol,
- > une faible présence végétale,
- > des cheminements doux non valorisés et non conformes...

A contrario, de nombreux atouts à conforter ont également été identifiés :

- > une richesse patrimoniale, historique et culturelle indéniable,
- > une animation commerciale,
- > la présence d'équipements de proximité,
- > la proximité avec un jardin remarquable...

Le projet devra répondre aux enjeux urbains et patrimoniaux suivants :

- > la liaison entre le quartier de la Cité et l'hypercentre et la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine,
- > la création d'espaces végétalisés,
- > la prise en compte de l'ensemble des usagers et le renforcement de la place des mobilités douces,
- > le passage d'une ligne de transports en commun,
- > l'utilisation de matériaux qualitatifs.

La présentation des aménagements

Le boulevard de la Corderie est un axe important qui ceinture le quartier historique. L'objectif est de réduire le trafic et aussi la vitesse des usagers par l'aménagement d'une zone 30km/h et une réduction de la largeur de la voie actuelle en privilégiant les modes doux (piste cyclable et cheminement piéton).

Principes d'aménagements

- > Création d'une zone 30 km/h,
- > élargissement des trottoirs et création d'une piste cyclable bi-directionnelle,
- > conservation des stationnements bilatéraux et création d'une place à mobilité réduite à proximité du Conseil Régional,
- > plantation d'un alignement d'arbres afin de végétaliser la rue,
- > reprise complète des réseaux d'eau potable,
- > reprise ponctuelle de réseaux d'assainissement,
- > implantation de mobilier urbain,
- > reprise de toutes les bordures et les revêtements avec des matériaux qualitatifs (voie et trottoirs).

Simulations d'aménagement avant / après









Planning prévisionnel

Le début des travaux est prévu en janvier 2025 avec fouilles archéologiques en suivi de travaux tout au long du chantier pour une durée prévisionnelle de 18 mois (susceptible d'évoluer en fonction de l'archéologie préventive).

Aspects financiers (estimation)

> Voirie et gestion des eaux pluviales : 2M€

> Eau potable : 164 000 € TTC

> Assainissement : 230 000 € TTC

> Eclairage public : 125 000 € TTC

> Archéologie préventive : estimation à venir

Consultez le plan de circulation de février 2025